

Ludres

INFO.

JUILLET-AOÛT 2024

www.ludres.com

www.facebook.com/Villedeludres

www.instagram.com/Villedeludres

#176



**C'est l'été
à Ludres**

ville de

Ludres



L'AGENDA DE L'ÉTÉ

jusqu'au 5 juillet

P11 Inscriptions : École de Musique

30 juin au 3 juillet

P4 La Fête du Cinéma

30 juin, 7 juillet

P6 Élections législatives

2, 4 juillet

P13 Ateliers "Doigts de pieds en éventail" :
Centre Brassens

7 juillet au 1^{er} septembre

P2 Les Dimanches au Kiosque

8 juillet au 30 août

P13 Vacances d'été : Centre Brassens

13 juillet

P3 La Fête Nationale

16 au 20 juillet

P11 Exposition sur les mines : Médiathèque

19 juillet

P4 Un soir, une commune : Cercle
d'Études Locales

7 août

P4 Une histoire commune : Cercle
d'Études Locales

24 août

P7 Concours de pétanque : Amicale
Ludres Boules

24 au 31 août

P4 Ciné Cool

29 août au 5 septembre

P7 Sonia Heckel aux Jeux Paralympiques

2 au 30 septembre

P18 Inscriptions : École de Musique

3 septembre

P16 Repair Café

7 septembre

P19 *Je me bouge, je découvre, je m'inscris*
P19 Journée portes ouvertes : Centre Brassens

à partir du 8 septembre

P19 Coaching à la station *Airfit* les dimanches

13 septembre

P18 Le livre sur la place : Médiathèque

21 septembre

P5 Accueil des nouveaux habitants

22 septembre

P8 Marche gourmande : Ludres Marche

29 septembre

P18 Vide-greniers d'automne

C'EST L'ÉTÉ À LUDRES !

Cet été encore, vous pourrez profiter de plusieurs animations coordonnées par la Ville et ses partenaires. Nul doute que vous pourrez vous divertir, vous détendre, découvrir le patrimoine local et vous rencontrer !

LES DIMANCHES AU KIOSQUE

Passionnés de musique et amateurs de convivialité, retenez les dates de ces cinq concerts. Entre éclectisme et bonne humeur, l'été sera musical au parc Sainte-Thérèse !

La Programmation :

Dimanche 7 juillet

Pierre-Alex Drum / Pop, Country, Folk

Dimanche 21 juillet

J.O.N / Rock des années 60-70

Dimanche 11 août

Goldfinger / Pop-rock des années 80

Dimanche 25 août

Gala 70's / Tubes des années 70

Dimanche 1^{er} septembre

Paradox / Variété internationale.

- Les concerts débutent à 16h.
- Entrée libre et gratuite.
- Buvette associative.



Pierre-Alex Drum



Contact : www.ludres.com



LA FÊTE NATIONALE

Samedi 13 juillet, place Ferri de Ludre

Cette journée, coordonnée par le Comité des Fêtes, sera chargée puisqu'un concours de pétanque sera organisé, un bal dansant et évidemment... le feu d'artifice, qui émerveillera à coup sûr les petits comme les grands.



À partir de 14h : le concours de pétanque

Le Trophée de la Ville est organisé par l'Amicale Ludres Boules. Dès 14h, sur la Place Ferri de Ludre, vous pourrez vous inscrire. Début des parties à 14h30.

À 20h : le bal populaire

Tout le monde pourra se déhancher au rythme de l'orchestre BAILA jusqu'au milieu de la nuit (1h du matin). Une buvette et une restauration seront installées sur place dès 19h pour permettre à chacun de tenir la « ca-danse ».

À 23h : le feu d'artifice

Le ciel se teintera de couleurs vives et variées puisque le traditionnel feu d'artifice sera tiré depuis le Parc Sainte-Thérèse. Une belle manière de clore cette journée riche en émotions !

Contact : www.ludres.com - Comité des Fêtes : 06 51 29 42 88



Goldfinger



Paradox

(RE)DÉCOUVRIR LE PATRIMOINE

19 juillet, à 19h : un soir, une commune
 Découverte de Ludres au travers de son parcours patrimonial avec son histoire, la visite de la ferme fortifiée du château et de son parc ainsi que de l'église...

Le passé minier de la ville sera évoqué avec une exposition à la Médiathèque. Elle permettra d'en apprendre davantage sur la Mine *Fould Dupont* qui a fourni le minerai pour produire les fers de la Tour *Eiffel* et bien d'autres constructions.

7 août, à 14h : Une histoire commune
 Un parcours familial de 6 km (sans dénivelé) sera organisé pour découvrir la *Castine*. Des bornes pédagogiques vous feront apprécier les particularités de ce site, sa faune, sa flore... ensuite, la découverte de la *Cité d'Afrique* (habitat fortifié de hauteur du V^e siècle avant J.C) sera au programme.



Contact et réservations : pierre.claudotte@numericable.fr
 et Destination Nancy - Tél. : 03 83 35 90 06



LE CINÉ, C'EST COOL

Rien de tel qu'une petite séance de cinéma pour se divertir en famille ou entre amis. À l'UGC Ciné Cité, vous pourrez profiter de nombreux films à l'affiche mais aussi d'avant-premières.

La Fête du Cinéma : du 30 juin au 3 juillet

Elle sera de retour pour le plus grand plaisir des cinéphiles et toujours avec un tarif spécial à 5 € la séance (hors majoration pour les films en 3D, séances spéciales et prestations complémentaires) !

Ciné Cool : du 24 au 31 août

Avec des séances à prix spécial (hors majoration 3D), vous pourrez découvrir en exclusivité de nombreux films...

UGC Ciné Cité Ludres - 350 rue des Mazurots - www.ugc.fr

CITOYENNETÉ

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS : INSCRIVEZ-VOUS !

Samedi 21 septembre, à 9h

Monsieur le maire et l'ensemble du Conseil municipal convient les familles et habitants récemment installés dans la commune à cette matinée d'accueil.

Le programme comprend une rencontre à l'Hôtel de Ville, autour d'un café, puis une visite guidée en bus à la découverte des équipements culturels et sportifs de la commune : Médiathèque, École de Musique, Chaudeau, espace Séquoia.

La matinée se clôturera à 12h30 avec le partage du verre de l'amitié.

Inscriptions avant le 13/09.

Contact : 03 83 26 14 33 - mairie@ludres.com

SERVICES MUNICIPAUX

L'HÔTEL DE VILLE

Il est ouvert du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 14h à 17h30 et le samedi de 9h à 12h.

Les permanences d'Etat civil (+ ouverture de l'Hôtel de Ville) se tiendront de 10h à 12h, du 13 juillet au 24 août inclus.

L'Hôtel de Ville sera fermé les 15 et 16 août (jour férié).

CONTACT : 03 83 26 14 33
mairie@ludres.com

MARCHÉ

Le marché se tient Place Ferri de Ludre, les samedis de 7h à 13h.

LES PERMANENCES À L'HÔTEL DE VILLE

LA MISSION LOCALE POUR L'EMPLOI

Les mardis, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, à l'Hôtel de Ville. Pour les jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire.

CONCILIEUR DE JUSTICE

Thierry Legrand, conciliateur de justice assure des permanences, à l'Hôtel de Ville les lundis. Son rôle est d'aider les habitants à trouver, dans le respect de la loi, une solution amiable à un différend entre 2 parties. Il est neutre et il évite de privilégier une partie par rapport à l'autre. Le conciliateur peut être désigné par les parties ou par le juge, et il peut intervenir avant ou après que la justice soit saisie. Le recours au conciliateur est gratuit. La solution qu'il propose doit être homologuée par la justice.

Sur rendez-vous : 03 83 26 14 33



SAUVER LES TOMBES DE SOLDATS

Pour sauver de l'oubli le nom des Ludréens morts pour la France et inhumés au cimetière, la Ville lance un appel afin de les recenser. Si vous avez des informations sur les descendants ou sur la famille de Simon Leduc (Guerre d'Indochine), Marcel Simon (2nde GM), Charles-Louis Giovanella (1^{ère} GM) et Marie-Albert Moitrot (1^{ère} GM), nous vous remercions de nous en informer.

Contact : 03 83 26 14 33

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Dimanches 30 juin et 7 juillet

Les élections législatives permettent d'élire 577 députés qui siègent à l'Assemblée nationale, parmi lesquels 11 députés des Français établis hors de France. Ils sont élus au suffrage universel direct par les électeurs français inscrits sur les listes électorales. Le mode de scrutin est un scrutin majoritaire à 2 tours.

Pour être élu au premier tour, un candidat doit obtenir plus de 50 % des suffrages exprimés et un nombre de voix au moins égal à 25 % du nombre des électeurs inscrits. Si aucun candidat n'est élu dès le premier tour, un second tour est organisé une semaine plus tard.

Seuls certains candidats peuvent se présenter au second tour : les 2 candidats qui sont arrivés en tête et les candidats suivants, à condition d'avoir obtenu un nombre de voix au moins égal à 12,5 % du nombre des électeurs inscrits. Au second tour, le candidat qui obtient le plus grand nombre de voix est élu. En cas d'égalité, le plus âgé des candidats est élu.

La durée du mandat des députés est de 5 ans (sauf dissolution de l'Assemblée nationale).

AU BUREAU DE VOTE

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h.

Pour voter, munissez-vous de votre nouvelle carte électorale et d'une pièce d'identité (La carte électorale n'est pas obligatoire mais fortement conseillée). Une table d'accueil est placée à l'entrée afin de vérifier votre inscription dans le bureau de vote et vous orienter. Une table de décharge est ensuite à votre disposition avec les bulletins de vote et les enveloppes à utiliser (impérativement).

A savoir :

- La loi ne permet pas qu'on puisse savoir pour qui un électeur vote. Ainsi, vous ne pouvez pas prendre un seul bulletin à l'entrée. Vous devez prendre tous les bulletins présents, au moins 2, ou aucun et vous rendre ensuite à l'isoloir.
- Le passage à l'isoloir est obligatoire. Une table de vote vous permet ensuite de voter. Elle est tenue par les membres du bureau et comporte la liste d'émargement et l'urne où il faut voter.

LISTE DES PIÈCES ACCEPTÉES POUR VOTER

Au moment de voter, vous devez prouver votre identité en présentant l'un des documents suivants :

- Carte nationale d'identité (valide ou périmée depuis moins de 5 ans)
- Passeport (valide ou périmé depuis moins de 5 ans)
- Permis de conduire (en cours de validité)

Il est également possible de prouver son identité avec l'un de ces documents, en cours de validité, avec photographie :

- Carte d'identité de parlementaire délivrée par le Président d'une assemblée parlementaire
- Carte d'identité d' élu local, délivrée par le représentant de l'Etat
- Carte vitale
- Carte du combattant, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre
- Carte d'invalidité ou carte de mobilité inclusion
- Carte d'identité du fonctionnaire d'Etat
- Carte d'identité ou carte de circulation, délivrée par les autorités militaires



- Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire
- Permis de chasser, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS). Le permis de chasse délivré par l'Office national de la biodiversité n'est pas valable.

LES BUREAUX DE VOTE

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h :

Bureau n°1 : Hôtel de Ville
Bureau n°2 : Ecole Pierre Loti
Bureau n°3 : Centre culturel Charcot
Bureau n°4 : Ecole Jacques Prévert
Bureau n°5 : Les Fougères
Bureau n°6 : Salle Schweitzer (Gymnase Marvingt)
Bureau n°7 : Salle Schweitzer (Gymnase Marvingt)

LE VOTE PAR PROCURATION

Vous serez absent pour ces scrutins : faites un vote par procuration.

Le vote par procuration permet de se faire représenter, le jour d'une élection. Depuis le 1^{er} janvier 2022, un électeur peut donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la sienne. Le mandataire devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote de la commune du mandant pour voter à sa

CLUB HANDISPORT

SONIA HECKEL SERA AUX JEUX PARALYMPIQUES

Du 29 août au 5 septembre, à l'Aréna Paris Sud

place. Le mandant devra communiquer son numéro national d'électeur (NNE) ainsi que celui de son mandataire.

Attention : une personne ne peut disposer que d'une procuration établie en France et éventuellement une établie à l'étranger.

Une partie ou toute la procédure peut être dématérialisée

Pour cela, il suffit de se rendre sur le site www.maprocuration.gouv.fr. Si vous disposez d'une identité numérique certifiée, vous pouvez faire vérifier votre identité en ligne, sans vous déplacer au commissariat ou à la gendarmerie. Pour bénéficier de l'identité numérique certifiée, vous devez disposer d'une carte d'identité nouveau format et avoir fait certifier votre compte France Identité. Si vous ne disposez pas de l'identité numérique, vous devez vous rendre au commissariat ou à la gendarmerie pour valider votre procuration en justifiant de votre identité et en indiquant votre numéro d'enregistrement ou aller directement au commissariat ou à la gendarmerie muni de votre pièce d'identité et/ou du formulaire disponible en ligne (cerfa n°14952*03). Pensez à effectuer les démarches suffisamment tôt pour que la mairie puisse recevoir la procuration dans les délais. La Police Municipale n'est pas habilitée à établir les procurations.

COMMENT VÉRIFIER VOTRE INSCRIPTION ?

En vous rendant sur le site service-public.fr, rubrique "Vérifier votre inscription électorale et votre bureau de vote" ou rubrique "Citoyenneté" / "Elections" / "Quelle est votre situation" / "Vérifier son inscription et son bureau de vote".

Championne du monde de Boccia, licenciée au club handisport de Ludres et marraine du sport ludréen, Sonia Heckel participera aux Jeux Paralympiques de Paris 2024 en compagnie de son assistant Florent Brachet. Après de nombreux titres nationaux, Sonia a décroché un titre européen en 2019 à Séville. Ce sacre lui a permis de figurer dans l'Equipe de France qui a participé aux Jeux Paralympiques de Tokyo, pour la première fois en boccia, en 2021.

Sonia, toujours en compagnie de son assistant Florent Brachet, participera à ses 2^e Jeux à Paris cette année, en individuel d'abord, puis en équipe ensuite où elle représentera Ludres et la France sur la scène internationale. Rigoureuse, déterminée, mais également simple et à l'écoute, Sonia représente dignement les valeurs olympiques. Toute la Ville de Ludres est derrière elle pour la soutenir et lui souhaite de remporter l'or pour transformer



ses rêves les plus fous en réalité. Il reste des places sur le site officiel pour aller l'encourager et vivre la magie des Jeux 2024 : <https://tickets.paris2024.org/>

AMICALE LUDRES BOULES

AMICALE LUDRES BOULES
SAMEDI
24 AOÛT
à partir de 14h00

ouvert à tous

CONCOURS DE PÉTANQUE TRIPLETTE
4 parties

Chacun repart avec 1 lot

Inscription:
adhérent ALB: 5€/personne
non-adhérent: 6€/personne

Inscriptions par tél au 06 80 80 22 85 jusqu'au 17 août
alb.ludres@orange.fr Facebook: ALB Ludres

CONCOURS DE PÉTANQUE

Samedi 24 août, à 14h

Les terrains Marcel Pagnol (rue Marie Marvingt), accueilleront un concours de pétanque ouvert à tous. 4 parties, en triplettes formées.

Tarif par personne : adhérent ALB 5 €, non-adhérent ALB 6 €. Chacun repart avec 1 lot. Buvette.

Contact : 06 80 60 22 65

LUDRES PSV BASKET CLUB

LE DOUBLE POUR LES U13 !

L'équipe U13 masculine du Ludres/ Pont-Saint-Vincent Basket Club a réalisé une saison exceptionnelle !

L'équipe composée de Léon J., Kymani, Timothé, Léon H., Léandre, Louis, Oscar, Pablo, Marien, Lorenzo, Pierre-Louis, Axel, Lyam et Pavel et coachée par Greg et Jean-Pierre, a remporté le championnat de Meurthe-et-Moselle

en battant en finale l'AS Champigneulle sur le score de 67 à 46. La semaine suivante, les U13 récidivaient en battant en finale de Coupe de Meurthe-et-Moselle le CTC Val de Lorraine Sud sur le score de 56 à 37.

Félicitations à toute l'équipe qui réalise cette année un magnifique doublé Coupe et Championnat !



LA FLÈCHE D'AFFRIQUE

Début juin, les archers ludréens ont bien fréquenté les pas de tirs en extérieur. Que ce soit sur cibles anglaises ou en tir de parcours, ils sont de sortie tous les dimanches en fonction de leur discipline de prédilection. Bravo à tous et surtout



à Jean qui, le 9 juin, a fait son premier concours de tir campagne.

Les résultats**Einville TAE - 2 juin :**

Delphine 1^{ère} ; Laurent 1^{er} ; Jean-Yves 1^{er} et Baptiste 1^{er}.

Vagney tir campagne - 2 juin :

Adrien 2^e

Varangéville CD54 TIR 3D - 2 juin :

Fred 2^e et champion départemental ; Thierry 6^e, Eric 1^{er} et champion départemental ; Louka 1^{er} et champion départemental ; Isabelle 1^{ère} et championne départementale.

Nancy tir campagne - 9 juin :

Adrien 2^e ; Alexis 4^e ; Eric 2^e ; Franck 5^e ; Fred 1^{er} ; Isabelle 5^e ; Jean 1^{er} ; Louka 1^{er} ; Laurent 1^{er} ; Nicolas 3^e et Vanessa 1^{ère}.

LUDRES MARCHÉ

MARCHE GOURMANDE

Dimanche 22 septembre, Plateau des Loisirs



Comme en 2023, le club s'est associé à *Emplettes Paysannes** pour organiser sa 2^e marche gourmande avec 2 parcours. Les parcours (8 km et 11 km) ne comportent pas de difficultés particulières, chacun va à son rythme avec un départ planifié tous les ¼h à partir de 10h30. Le port de chaussures de marche est conseillé.

Il vous sera indiqué au départ le parcours et l'organisation des stands de dégustation de produits fermiers ainsi que les consignes de sécurité. Inscriptions jusqu'au lundi 15 septembre dernier délai, vous pouvez vous inscrire directement sur le site internet www.ludresmarchegourmande.fr où vous trouverez également toutes les informations complémentaires et plus détaillées.

* L'association *Emplettes Paysannes (Saveurs Paysannes)* a pour but d'aider les producteurs fermiers locaux à organiser la production, la transformation, la commercialisation, la défense et la promotion de leurs produits.

Contact : 07 88 22 98 31
ou 07 83 66 88 17

VTT EVASION

PROFITEZ DES VACANCES POUR TESTER LE CLUB...

Tous les dimanches de juillet et d'août

Profitez de cet été pour faire du VTT en compagnie du VTT Evasion Ludres, rider les sentiers des forêts environnantes en toute sécurité et apprécier les avantages de rouler en groupe. Des randos VTT gratuites et accompagnées au départ du Plateau des Loisirs de Ludres. Rendez-vous à 9h devant la salle de tennis Lenglen pour des parcours allant de 30 à 40 km. Plusieurs groupes sont prévus afin de s'adapter au niveau de chacun. Retour sur le Plateau vers midi.



Réservation obligatoire par mail.

Contact : www.vttevasionludres.fr
contact@vttevasionludres.fr

ÉCOLE CANINE

BEAU SUCCÈS POUR LE DOGS FESTIVAL

Le beau temps a favorisé cette fête organisée les 7, 8 et 9 juin par l'école canine de Ludres.

Vendredi 7, un premier stage managé par Noël Deret a permis à des aspirants chiens de berger de découvrir ou de se perfectionner dans la conduite d'un troupeau d'ovins.

En fin de journée, l'école a innové avec l'Olympiade des chiens : une vingtaine de toutous sportifs, classés en trois catégories de gabarits et de poids, se sont mesurés à la course sur un parcours de 50 m. Cette épreuve bon enfant, mais néanmoins ludique et spectaculaire, a remporté un franc succès ! Si certains chiens ont bien compris le but du jeu, se donnant à fond pour rejoindre leur maître le plus rapidement possible, d'autres se sont fait une idée plus approximative de la ligne droite ; préférant flâner le long du parcours !

Sous l'égide du juge international Manuel Alff, la journée de samedi a été consacrée à la discipline de l'agility avec l'organisation de stages suivis d'un concours de pré-agility en fin de journée.

Le dimanche, une cinquantaine de concurrents ont enfin participé à une compétition officielle d'agility ; mettant ainsi un point d'orgue au Dogs festival en cet après-midi de dimanche.

Pour clore cette sympathique compétition, la remise des prix a eu lieu sous la présidence de Monsieur Boileau, maire de Ludres, accompagné de madame Evelyne Deret et monsieur Manuel Alff, co-organisateurs



de la manifestation. Tout au long de ces 3 jours, concurrents et spectateurs en nombre ont pu se désaltérer et se restaurer : avec au menu, en plus des traditionnels sandwiches et frites, un parfum de Bretagne et ses délicieuses galettes/saucisses et autres crêpes au caramel beurre salé. Ponctuant la dernière journée de cet événement, une loterie dotée de nombreux lots a été plébiscitée par les amateurs.

Photos et informations sont disponibles sur le site internet :
www.ecolecanineludres.asso-web.com

JUDO CLUB

RÉSULTATS
SPORTIFS**18-19 et 20-25 mai**

Championnat de France Cadets-tes espoirs à Ceyrat
5^e Moessner Morgane
NC : Chauffert Tom
Championnat Grand Est
Benjamins-es à Brumath
Championne Grand Est : Yahia Lyana
9^e : Chauffert Mila.

**Week-end des 1^{er} et 2 juin**

Participation des jeunes au tournoi de Château-Salins et une très belle 2^e place. Bravo à eux pour ce résultat et merci aux parents pour le déplacement.

**Vendredi 7 juin**

Fin de saison en noir pour le Judo Club. Deis Vincent et Aubry Guillaume entrent dans la grande famille des ceintures noires. Félicitations !



CAP SUR LA SAISON 2024-2025

Baby Judo (enfants nés en 2021)	Samedi 10h-10h45
Eveil Judo 1 (enfants nés en 2020)	Mercredi 13h30-14h15 + Samedi 10h45-11h30
Eveil Judo 2 (enfants nés en 2019)	Mercredi 14h15-15h + Samedi 11h30-12h15
Judo G1 (enfants nés en 2018)	Mercredi 15h-16h + Samedi 13h30-14h30
Judo G2 (enfants nés en 2017)	Mercredi 16h-17h + Samedi 14h30-15h30
Judo G3 (enfants nés en 2016-2015)	Mercredi 17h-18h + Samedi 15h30-16h30
Judo G4 (enfants nés en 2014-2013)	Mercredi 18h-19h30 + Samedi 16h30-17h30
Judo G5 (enfants nés en 2012-2011)	Mercredi 18h-19h30 + Samedi 17h30-18h30
Judo GAC (ados et adultes nés en 2010 et avant)	Mercredi 19h30-21h30 + Vendredi 19h30-21h
Jujitsu/Self-défense (ados et adultes)	Lundi 19h30-21h + Vendredi 21h-22h30
Taïso (ados et adultes)	Lundi 19h30-21h
CardioForm's (ados et adultes)	Mercredi 12h15-13h15 + Vendredi 12h15-13h15

COTISATION ANNUELLE

Baby-Judo : 86 € / Eveil Judo : 165 € / Judo G1 à G5 : 200 € / Judo GAC : 259 € / Jujitsu : 233 € / Taïso : 156 € / CardioForm's : 197 €.

Tarifs réduits à partir d'un second pratiquant d'un même foyer.

Pratique de deux activités par la même personne : la moins chère des deux activités est facturée 30 €.

ESSAI : deux séances d'essai offertes (kimono prêté par le club).

PRÉSIDENTICE DU COMITÉ
DÉPARTEMENTAL 54

Suite aux élections du comité de Meurthe-et-Moselle de Judo, Jérôme Guerber a été élu Président. Successeur de Pierre Salve, le voici à la tête du département pour un mandat de 4 ans. Son mot d'ordre, c'est d'être à l'écoute, partager, au service des clubs pour favoriser et développer l'épanouissement et l'évolution de chacun. L'objectif étant de fédérer avec un véritable esprit d'équipe.

L'équipe du Comité départemental est composée de 11 personnes (7 hommes, 4 femmes) couvrant géographiquement l'ensemble du territoire. Elle compte un second Ludréen qui n'est autre que le Président du Judo Club de Ludres, Hervé Kozel, nouveau trésorier. Investigateurs de projets et du développement du judo ludréen, c'est également à l'échelle du département que Jérôme et Hervé vont agir pour promouvoir cette discipline.

Contact : www.judoclubdeludres.fr - www.facebook.com/judoludres
judoclubludres@gmail.com - Jérôme Guerber : jerome.guerber.judoludres@gmail.com

ÉCOLE DE MUSIQUE

INSCRIPTIONS

jusqu'au 5 juillet

Venez vous inscrire ou vous réinscrire !
Permanence le mercredi de 15h à 17h30. Pour tout autre horaire, merci de contacter le directeur.

Contact : 06 22 04 54 74
edmludres@gmail.com

3 'P'TITS COUPS
DE PINCEAU

L'association de peinture *3 p'tits coups de pinceau* de l'Espace Chaudeau ferme ses portes pour l'été. Rendez-vous à la rentrée le mardi 10 septembre.

Ses membres vous souhaitent à tous de bonnes vacances.

MÉDIATHÈQUE

EXPOSITION
SUR LES MINES

du mardi 16 au samedi 20 juillet

Le Cercle d'Etudes Locales retrace l'histoire du patrimoine minier de la commune au travers d'une vingtaine de panneaux illustrés. Du travail dans les mines de Ludres, dont la mine *Fould-Dupont*, aux forges de Pompey, les visiteurs pourront comprendre comment le minerai ludréen a permis de produire les fers de la Tour *Eiffel*.



CERCLE PICTURAL

L'exposition artistique du Cercle pictural « À nos 20 ans » qui s'est tenue à la Médiathèque, du 4 au 15 juin, a rencontré un vif succès et a clôturé l'année picturale.



Les activités reprendront dès l'ouverture de l'espace Chaudeau, chaque mardi de 18 à 20h, autour de Deniz Caliskan, artiste plasticienne – arts thérapeute qui apporte son aide et ses conseils dans la convivialité. L'atelier aquarelle est ouvert à tous et dispose actuellement de 2 places d'élève peintre.

Contact : Christian Helluy - 06 68 82 58 29 - christian.helluy@orange.fr

HORAIRES D'ÉTÉ

Du samedi 6 juillet
au samedi 31 août

Mardi : 16h - 18h

Mercredi : 13h30 - 18h

Jeudi : 16h - 18h

Vendredi : 14h (les 2 secteurs) - 19h

Samedi : 10h - 12h30 et 14h - 17h

FERMETURE
ESTIVALE

Du 23 juillet au 12 août inclus

Réouverture
mardi 13 août à 16h

Vous pourrez emprunter 10 livres
par carte d'adhérent.

Contact : 03 83 25 25 50
mediatheque@ludres.com

SE PRÉMUNIR CONTRE LES INSECTES INVASIFS

Le retour des beaux jours s'accompagne du retour de petites bêtes « invasives » : frelons asiatiques, tiques, chenilles processionnaires ou encore moustiques tigres. Pour s'en prémunir, empêcher leur prolifération et passer un bel été, quelques gestes simples sont à adopter...

- **Les moustiques tigres** peuvent transmettre des maladies et des virus comme la Dengue, Zika ou Chikungunya. Il convient d'éliminer les eaux stagnantes (soucoupes, gouttières, ...), de porter des vêtements couvrants et d'utiliser des répulsifs.
- **Les chenilles processionnaires** libèrent dans l'air leurs poils urticants et allergènes. Elles peuvent également

provoquer le défeuillage des arbres. Pour s'en prémunir, la Ville a installé, à proximité des lieux où elles avaient été signalées, des nichoirs à mésanges. Aussi, si vous en apercevez, nous vous remercions de les signaler.

- **Les frelons asiatiques** prolifèrent sur le territoire et sont un danger pour les colonies d'abeilles mais également pour la biodiversité et la santé publique. Il ne faut pas détruire les nids soi-même mais faire appel au référent de Meurthe-et-Moselle.
- **Les tiques** peuvent être porteuses de la maladie de Lyme. Pour s'en prémunir lors de vos balades, il est conseillé de porter des vêtements longs et clairs et d'utiliser des répulsifs.

LA VILLE RECHERCHE DES ANIMATEURS PÉRISCOLAIRES

Le Service des Affaires scolaires recherche des animateurs pour la rentrée de septembre, afin de superviser et d'encadrer les animations mises en œuvre dans le cadre des activités périscolaires.

Les candidats auront pour missions l'encadrement des enfants âgés de 6 à 10 ans et l'organisation d'animations pédagogiques le temps de la restauration scolaire, de 12h à 14h mais également pendant les temps périscolaires, de 16h30 à 17h45, les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Ces missions peuvent s'adresser à des étudiants ou à des retraités: c'est en effet une bonne occasion de renforcer les liens intergénérationnels. Les animateurs, pour accéder au

poste, doivent posséder le diplôme du BAFA ou un diplôme équivalent, être responsables, avoir le sens de l'autorité et de l'animation mais surtout disposer de bonnes connaissances sur le milieu éducatif et dans le domaine de l'enfance.

Les candidats retenus travailleront 4 jours par semaine (lundi, mardi, jeudi et vendredi), de 12h à 14h et de 16h30 à 17h45, soit 13h hebdomadaire (3h15/jour) et seront rémunérés au SMIC horaire. Les candidatures peuvent être déposées, à l'attention de Monsieur le Maire, en mairie ou être envoyées par mail ou voie postale.

Contact : mairie@ludres.com

PASSEPORT CITOYEN : DERNIÈRE LIGNE DROITE



Le passeport citoyen est un dispositif lancé par la Ville en octobre dernier. Les jeunes participants, âgés de 8 à 18 ans ayant cumulé au moins 6 tampons seront mis à l'honneur lors de la cérémonie citoyenne le 20 septembre prochain.

Pour cela, les jeunes doivent retourner leur passeport –avec 6 tampons minimum– pour le 1^{er} septembre au plus tard, à l'Hôtel de Ville. Ceux n'ayant pas cumulé suffisamment de tampons pourront poursuivre le dispositif l'année suivante sur le même passeport.

Le passeport citoyen propose un parcours basé sur les devoirs plutôt que sur les droits. Les thèmes développés au fil des pages sont informatifs et renseignent les jeunes sur les droits de l'enfant, le devoir de mémoire, la sécurité, la solidarité, l'environnement ou encore la vie locale. Le principe est simple : 1 tampon à chaque bonne action.

Contact : 03 83 26 14 33

CENTRE BRASSENS

EXPOSITION
PHOTOS

Les membres de l'activité photo ont eu le plaisir d'exposer leurs œuvres durant deux semaines dans la salle polyvalente et les espaces de circulation de l'Espace Séquoia. Il y en avait pour tous les goûts : photos de nature, d'animaux mais aussi portraits et paysages, ont égayé les murs et ravi les nombreux visiteurs qui ont apprécié la qualité des clichés. Un grand bravo aux artistes !

SPECTACLE
DE STAND UP

Une première proposée le 7 juin au Centre Brassens qui s'est avérée très positive, en effet les 65 spectateurs qui se sont déplacés pour découvrir les créations des 4 comédiens amateurs en Stand Up n'ont pas regretté leur soirée. Sous les précieux conseils de Rémi, leur coach, chacun avait écrit son sketch nous faisant voyager dans leur propre univers, le tout avec beaucoup d'humour. Le public est reparti conquis.

GALA
DE DANSE
MODERNE

Les 140 élèves de l'activité Danse Moderne ont eu le bonheur de présenter le fruit de leur travail lors du Gala de fin d'année qui s'est déroulé le 8 juin sur la scène de Chaudeau. La première partie a transporté le public dans l'univers de Tim Burton : *Charlie et la chocolaterie*, *Batman*, *l'Étrange Noël de Monsieur Jack...* inspiré des contes pour enfants où les gentils doivent souvent affronter les méchants. La deuxième partie a débuté en terre inconnue avec des sauvages, des robots, de la révolution inspirée de l'intelligence artificielle suivis de danses sur des musiques actuelles, douces ou entraînantes, celles de *Beyoncé*, de *Jain*, *Teddy Swims*, le tout chorégraphié avec rigueur et originalité par Sandrine Lebon. Les 640 spectateurs ont une nouvelle fois apprécié la qualité du travail effectué par l'ensemble des participantes. Encore un grand bravo pour ce travail de qualité.

Contact : Centre Georges Brassens
09 77 37 62 70 (les après-midi)

UN ÉTÉ
LES DOIGTS
DE PIEDS
EN ÉVENTAIL

À l'Espace Séquoia

Ouverts à tous !

Ateliers encadrés par Patrick Schneider
(praticien en médecine chinoise)

« Auto massage des pieds » - 15 €
Mardi 2 juillet, de 10h à 11h30

« Mes pieds en mouvement » - 15 €
Jeudi 4 juillet, de 15h à 16h30

« Réflexologie plantaire et bain de
pieds » - 40 €

Jeudi 4 juillet, de 16h30 à 19h30
60 € les 3 ateliers

VACANCES
D'ÉTÉ

pour les 11-16 ans

Du lundi 8 juillet
au vendredi 30 août

L'inscription se fait à la semaine, les activités se dérouleront les après-midis de 14h à 18h. Ces animations sont basées sur la découverte d'activités sportives telles que : aviron, planche à voile, paddle, king ball, tir à l'arc, bowling, escalade, V.T.T., équitation, piscine...

Tarifs : 55 € pour les non-ludréens, 50 € pour les Ludréens + 8 € d'adhésion au Centre Brassens.

Une sortie exceptionnelle à la journée les jeudis 25 juillet et 22 août. (supplément de 11 €/ journée).

Les inscriptions se font à l'avance au plus tard la semaine qui précède, dans la mesure des places disponibles. Fournir une attestation de natation de 25 mètres pour la pratique des activités nautiques.

ARPA LUDRES

SUCCÈS POUR LA PREMIÈRE ESCAPADE VOSGIENNE



Le jeudi 30 mai, la première sortie « Escapade Vosgienne » fût un succès, les 41 participants ont apprécié la visite commentée de l'Atelier à Pâtes de Thiéfosse ainsi que la découverte des œuvres originales de Michel Maurice au musée des 1001 Racines à Cornimont. Certains ne connaissaient pas, d'autres participaient pour la troisième fois. Le déjeuner pris dans une ferme auberge où tous ont reçu un accueil chaleureux, fût un régal. Un très bon moment de convivialité apprécié de tous ! Aucun commentaire négatif, organisation au top ! Merci à tous pour votre ponctualité.

La prochaine sortie est programmée le mercredi 18 septembre, « Le plan incliné de Saint Louis Arzwiller et la vallée des éclusiers ».

Bonnes vacances à toutes et tous, rendez-vous le 3 septembre pour la reprise des activités du mardi après-midi à la Résidence des Fougères.

Contact : Marie-Reine Petitjacques
07 50 06 57 31 - arpaludres@gmail.com

SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE (SGDF)
GROUPE NANCY SUD - PAUL COZE

WEEK-END DE FIN D'ANNÉE POUR LES SCOUTS



Pour clôturer une année riche en activités et en rencontres, les scouts et guides de France du groupe Nancy Sud se sont réunis pour un week-end campé les 1^{er} et 2 juin au cœur de la nature. Plus de 70 jeunes et adultes bénévoles du groupe ont partagé ce moment de rassemblement. Toutes les tranches d'âge étaient présentes : les 6 - 8 ans (Farfadets en chemise vert clair), les 8 - 11 ans (Louveteaux-Jeannettes en chemise orange), les 11-14 ans (Scouts-Guides en chemise bleue), les 14 - 17 ans (Pionniers-Caravelles en chemise rouge), les 17 - 21 ans (Compagnons en chemise vert foncé) les adultes bénévoles du groupe en chemise violette. Ensemble, ils ont partagé une aventure inoubliable autour du thème de la Loi Scoute.

Ce dernier week-end de l'année a également été l'occasion de souligner la volonté du groupe de

contribuer à un monde meilleur, plus juste, plus vrai, plus démocratique, plus fraternel, moins violent et moins générateur d'exclusions, plus respectueux de l'environnement. Dans cet objectif, le groupe souhaite, en fin d'année prochaine, financer un projet au profit d'un enfant malade en lui offrant l'opportunité de partager un moment d'évasion avec sa famille. Ce projet sera financé grâce aux activités et collectes que les jeunes organiseront au cours de l'année. Nous comptons sur votre générosité à ces occasions. Ces mots ne vous laissent pas indifférents ? Vous souhaitez les soutenir ? Vous souhaitez les rejoindre ou faire bénéficier votre enfant de cette expérience du scoutisme inoubliable, qui associe plein-air, créativité et solidarité ? Contactez-nous.

Contact : rgl2ludres@gmail.com

VILLE DE LUDRES

UN ÉTÉ EN TOUTE SÉCURITÉ

Pour que vous puissiez partir en vacances en toute sérénité, la Ville de Ludres propose l'Opération Tranquillité Vacances (OTV) pendant les vacances scolaires. En vous inscrivant, vous pourrez bénéficier d'une surveillance de votre domicile, grâce à des patrouilles réalisées par les services de Police.

Néanmoins, voici quelques conseils de sécurité :

- fermez systématiquement les portes et les fenêtres.
- retirez de votre jardin tout ce qui peut être volé ou fixez solidement les meubles ou objets destinés à y rester.
- ne signalez pas votre absence, prévenez seulement les voisins dont vous êtes sûrs, ils sont vos meilleurs gardiens.
- déposez vos objets de valeur, documents importants, dans un coffre en banque et faites des photocopies.
- ne laissez jamais des objets ou vêtements sur les sièges de votre voiture.
- prévenez la Police Municipale et la Police Nationale en cas d'absence prolongée.

Vous pouvez également rejoindre le réseau VSA

Le Réseau VSA « Voisins Solidaires et Attentifs » est un dispositif participatif permettant d'assurer une veille régulière grâce à la vigilance de tous. La commune est divisée en 7 secteurs permettant une couverture de l'ensemble des pavillons. Ces 7 secteurs sont placés sous la vigilance de 7 référents et plus de 60 correspondants. Ils entretiennent des liens étroits avec les services de Polices Nationale et Municipale.

Deux objectifs sont recherchés : améliorer la sécurité des habitants, en prévenant les cambriolages et

développer l'entraide entre voisins, notamment vis-à-vis des personnes seules. Vous souhaitez rejoindre le réseau ?

Pour devenir correspondant, vous pouvez déposer votre candidature à l'attention de monsieur le Maire (Hôtel de Ville, Place Ferri de Ludre, 54710 Ludres).

DES RONDES ESTIVALES

Afin de protéger ses bâtiments et espaces, la Ville a fait appel à une société privée qui procède à des rondes jusque début septembre, au rythme de trois par nuit. L'objectif de ces rondes est aussi d'éviter les rassemblements, les incivilités et de limiter les nuisances.

LA PRÉSENCE DES RANGERS DE FRANCE DU GRAND EST

Au Plateau des Loisirs, vous pouvez apercevoir des membres de l'association des Rangers de France du Grand Est patrouiller. Chemise beige à écusson sur la manche avec Rangers écrit en lettres jaunes. Pantalon noir et chaussures de marche. Ces bénévoles sont présents pour dissuader les personnes indécates de déverser des déchets en forêt. Information et prévention auprès du public et alerte auprès de l'ONF et des forces de Police en cas de non-respect de la loi, telles sont les missions de ces sentinelles de la nature qui veillent au respect de l'environnement.

LE SAVIEZ-VOUS ? UN ARRÊTÉ ANTI-DÉMARCHAGE

Pour vous protéger des arnaques, la Ville réglemente le démarchage. Le démarchage à domicile et les démarches visant à l'établissement de contrats de vente ou de prestation de services sont autorisés seulement certains jours et à certains horaires :

du lundi au vendredi, de 9h à 11h30 et de 14h à 17h.

Cet arrêté interdit également le démarchage dans les lieux de résidence et de vie collective comme la résidence autonomie *Les Fougères* ou l'EHPAD Sainte-Thérèse. Les démarcheurs devront vous présenter une attestation qu'ils auront obtenue auprès du service de Police Municipale (après avoir justifié et attesté de leur activité). Soyez vigilants et en cas de problème, n'hésitez pas à appeler la Police Municipale ou la Police Nationale.

En cas de besoin, voici quelques conseils :

- Faites attention aux entreprises qui prétendent agir pour le compte d'organismes publics ou d'un fournisseur d'énergie. Ceux-ci ne démarchent jamais.
- Ne donnez jamais vos coordonnées bancaires lors d'un démarchage et ne signez jamais le jour-même.
- Ne vous précipitez pas. Prenez le temps de demander des devis et comparez-les avec d'autres offres.
- Méfiez-vous des offres trop alléchantes.

VILLE DE LUDRES

PRÉVENIR LES FEUX

INTERDICTION DES FEUX AU SOL EN FORÊT ET AU PLATEAU DES LOISIRS

Afin de préserver la végétation et de prévenir les éventuels feux dans la forêt de Ludres, nous vous rappelons :

- qu'il est interdit d'allumer tout feu au sol
- que les barbecues sont tolérés dans l'environnement très proche de la Maison des loisirs (50 m)*.

LA MÉTÉO DES FORÊTS

Sous l'effet du changement climatique, le territoire est devenu vulnérable aux incendies de forêt et de végétation. Les conditions météorologiques influencent fortement le départ et la propagation des incendies de forêt et de végétation. C'est pourquoi la météo des forêts indique le niveau de danger de feu par département pour les deux prochains jours, chaque jour à 17h, sous la forme de deux cartes.

COMMENT ÉVITER LES DÉPARTS DE FEU ?



- J'organise les barbecues chez moi, sur une terrasse et loin de la végétation qui peut s'enflammer.
- Je jette mes mégots dans un cendrier.
- Je ne fume pas en forêt.
- Je réalise mes travaux loin de la pelouse et des herbes sèches et je prévois un extincteur à portée de main en cas de départ de feu.

QUE FAIRE EN CAS DE DÉPART DE FEU ?

Je donne l'alerte en appelant le 112, le 18 ou le 114 (personnes malentendantes) et j'essaie de localiser le feu.

** hors arrêté préfectoral interdisant certaines activités pour limiter les risques d'incendie.*

VOIE PUBLIQUE

PROPRETÉ

Les balayeuses, en complément de l'engagement de chacun, participent à nettoyer la voie publique. Elles seront à l'œuvre

les 15, 16, 17 juillet et
les 12, 13 et 14 août
dans la commune et
les 10, 30 juillet et
le 21 août sur le Dynapôle



Merci de laisser libre la voie publique pour permettre le passage.

FAMILLES RURALES



REPAIR CAFÉ

Le Repair Café et la Ludothèque présents tous les premiers mardis du mois de septembre à juin salle Schweitzer seront en vacances en juillet et en août. La reprise se fera le 3 septembre, dans une nouvelle salle pendant les travaux du gymnase Marvingt. Familles Rurales vous recevra en Salle Jean Monnet sous l'Hôtel de Ville, la Ludothèque sera sur le parking. Merci pour votre confiance et passez un bel été.



Contact : Maryse Marandel, référente du Repair Café-Ludres - 06 85 96 49 41 - repaircafe.ludres.m@gmail.com

SAUVONS NOS COTEAUX

PROJET TUTORÉ

Un groupe de 5 stagiaires en BTS GPN du Lycée agricole de Pixérécourt accueillis par intermittence depuis le mois d'avril pour un projet tutoré, ont déjà envoyé un projet de rapport sur l'inventaire faunistique et floristique demandé par l'association.

Bilan : de nombreuses espèces recensées sont protégées par la convention de Berne (ex : le *chardonneret élégant*), d'autres sont des espèces déterminantes de ZNIEF (zone naturelle d'intérêt faunistique et floristique comme le *bruant zizi*).

Leur rapport n'est pas terminé mais il démontre déjà que dans le secteur étudié, on trouve des espèces protégées.

PASTORALISME

Depuis maintenant plus de 10 ans, les moutons entretiennent régulièrement les coteaux sous la houlette de Marcel mais ils doivent changer souvent de parcs, ce qui se fait sans problème avec l'aide de Noël Deret et son fidèle chien de berger.



ANIMATION

Une belle animation a eu lieu le 5 juin autour de la mare avec un groupe de petits du CPN de Messein : de nombreuses espèces ont pu être pêchées ou observées pour le plus grand plaisir des enfants munis de petites épuisettes (larves de tritons / de salamandres / de libellules / de têtards / grenouilles / demoiselles etc.) Leur identification a pu être faite par

les enfants grâce à des planches d'identification consultées sur place. Cette zone autour de la mare est très riche en biodiversité avec également toute une faune protégée par la convention de Berne (notamment la salamandre tachetée). Puis toutes ces petites bêtes ont rejoint leur mare à la fin de la matinée.



MÉDIATHÈQUE

LE LIVRE SUR LA PLACE

Vendredi 13 septembre,
à 18h,
à la Médiathèque

Comme chaque année, le célèbre salon de la rentrée littéraire fera escale à Ludres pour une rencontre inédite avec un auteur. Au programme : entretien et dédicaces avec Dominique Maisons, pour son nouveau roman qui paraîtra à la rentrée : *Drapeau Noir*.



Contact : Médiathèque - 03 83 25 25 50

COMITÉ DES FÊTES

VIDE-GRENIERS D'AUTOMNE

Dimanche 29 septembre
de 8h à 18h,
rue Marie Marvingt
et avenue du Bon curé

Venez faire le plein de convivialité et de bonnes affaires.

Buvette et restauration sur place.

Les inscriptions auront lieu :

- Samedi 7 septembre de 9h à 10h30 pour les Ludréens et de 10h30 à 12h pour les extérieurs
- Mercredi 11 septembre de 9h à 12h pour tout le monde.

Contact : Comité des Fêtes
06 51 29 42 88 - www.ludres.com
www.facebook.com/cdfludres

Comité des Fêtes Ludres

Vide Greniers

Buvette et restauration sur place

DIMANCHE 29 SEPTEMBRE
8H - 18H

RUE MARIE MARVINGT • AVENUE DU BON CURÉ

Inscriptions à l'Hôtel de Ville, en salle Jean Monnet
Le samedi 7 septembre de 9h à 10h30 pour les Ludréens et de 10h30 à 12h pour les extérieurs
Le mercredi 11 septembre de 9h à 12h pour tout le monde
Renseignements : www.ludres.com - Tél. - 06 51 29 42 88

ÉCOLE DE MUSIQUE

UNE RENTRÉE 2024/2025 EN FANFARE !

Inscriptions du lundi 2 au lundi 30 septembre

Petits et grands, Ludréens ou non, les mélomanes et les amateurs de musique en tous genres peuvent s'inscrire à l'École de musique pour la rentrée de septembre 2024. Formation musicale, pratique instrumentale, pratique d'ensemble, ateliers ou encore éveil musical, l'École de musique accueille les élèves dès l'âge de 4 ans et sans limite d'âge, qu'ils soient débutants ou confirmés.

Le bulletin est téléchargeable sur le site internet de la Ville (www.ludres.com, rubrique « actualités ») ou vous pouvez contacter Julien Jacqueline, le directeur, pour convenir d'un rendez-vous. Nul doute que votre rentrée aura l'air et la chanson !

Permanence le mercredi de 15h à 17h30.

Pour tout autre horaire, merci de contacter le directeur.

métropole Grand Nancy Ludres École de Musique

INSCRIPTIONS
ÉCOLE DE MUSIQUE
2024 - 2025

Contact : 06 22 04 54 74 - edmludres@gmail.com

VILLE DE LUDRES

JE ME BOUGE, JE DÉCOUVRE, JE M'INSCRIS

Samedi 7 septembre,
de 10h à 12h30 et
de 13h30 à 17h,
gymnase de
l'Espace Séquoia

Vous pourrez rencontrer les clubs sportifs, échanger avec les responsables et bénévoles et vous inscrire ou vous réinscrire. Toute la richesse des activités sportives ludréennes sera représentée, il y en aura pour tous les goûts ! Ainsi, chacun pourra trouver son bonheur dans le sport qui lui correspond le mieux. Les clubs feront découvrir leurs activités et répondront à toutes les questions concernant les entraînements, les compétitions...



JOURNÉE PORTES OUVERTES AU CENTRE BRASSENS

Samedi 7 septembre,
de 13h30
à 17h
à l'Espace Séquoia

Les animateurs d'activités
seront présents pour vous
renseigner et vous inscrire.

Contact : Centre Georges Brassens
09 77 37 62 70 (les après-midi)

COACHING À LA STATION AIRFIT

Tous les dimanches,
à partir du 8 septembre,
entre 10h30 et 12h

Quel que soit votre niveau, la Ville de Ludres vous propose des exercices de renforcement et de développement musculaire. Fabien, éducateur sportif, vous donnera des conseils pour vous entraîner sur les agrès de la station connectée « Airfit ».

Du 8 septembre au 13 octobre, vous pourrez vous présenter entre 10h30 et 12h, avenue du Bon Curé, et être accompagné gratuitement dans votre pratique sportive.

Nouveauté cette année : Yann, animateur sportif, sera présent pour vous proposer des séances de sports collectifs !



Contact : Bureau municipal des sports - 03 83 26 14 33 - www.ludres.com

JE M'INSCRIS

JE DÉCOUVRE

JE ME BOUGE

SAMEDI 7 SEPTEMBRE

**ESPACE
SÉQUOIA**

**10H - 12H30
13H30 - 17H**

RENSEIGNEMENTS - Tél. : 03 83 26 14 33 - www.ludres.com